

Section des formations et des diplômes

Octobre 2008

NOTE DE CADRAGE POUR L'EXPERTISE DES MASTERS

La valeur du diplôme national – diplôme dont la qualité est garantie par l'État et qui donne à l'étudiant l'assurance d'une qualification reconnue – est fondée sur son évaluation au cours de laquelle sa cohérence est appréciée (cohérence des projets de formation comme des résultats déjà obtenus).

De la qualité de l'évaluation, reconnue par l'ensemble des pays, dépend la confiance mutuelle entre les divers systèmes nationaux sur laquelle repose, finalement, la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Critères généraux de l'expertise

Pour s'inscrire dans une cohérence européenne, l'offre « Licence – Master – Doctorat » (LMD), tout en permettant le décloisonnement des cursus, doit être lisible et présenter une identité ancrée dans les grands domaines de compétence des établissements. Elle doit donc prendre appui sur des équipes de recherche reconnues.

De manière générale, l'offre qui intègre toutes les formes de mobilité, doit être construite pour ouvrir une réelle variété de parcours de formation adaptée à la diversité des étudiants, en formation initiale et en formation continue, et pour faciliter leur orientation progressive ou leur réorientation.

Il faut vérifier que l'offre de formation s'inscrit logiquement dans la politique scientifique de l'établissement et qu'elle est positionnée dans le contexte local et régional. En effet, il convient tout à la fois d'éviter les redondances entre établissements et de rechercher dans le cadre d'une politique de site, voire au sein d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), les partenariats et co-habilitations favorisant les complémentarités et synergies.

Critères pour l'expertise des masters

L'offre master doit être définie selon la déclinaison Domaine – Mention – Spécialité.

Le master doit s'intégrer dans la cohérence LMD. Il convient donc de préciser les liaisons entre licences et masters, d'une part, et entre masters et écoles doctorales, d'autre part. La compatibilité entre le parcours de 2^{de} année du master (M2) et les exigences des écoles doctorales doit être soulignée.

Dans chaque mention de master, les différents parcours de spécialités doivent être décrits avec une précision suffisante (volumes horaires, contenus, modalités d'attribution des crédits, stages...). La cohérence des flux licence-master doit être établie : elle conditionne le nombre des spécialités dans une mention donnée du master.

Il conviendra d'évaluer :

- l'adossement du master à la recherche avec une attention particulière pour les équipes de recherche reconnues sur lesquelles s'appuient les masters, le potentiel d'intervention en termes d'enseignants-chercheurs et de chercheurs, en prenant en compte les habilitations à diriger des recherches (HDR), les primes d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR)... ;
- l'organisation pédagogique des cursus qui doit favoriser notamment une orientation progressive des étudiants débouchant soit sur une insertion professionnelle, soit sur une entrée en formation doctorale ;
- l'aspect professionnalisant des diplômes : liens entre formation et métiers, partenariats avec le monde professionnel (conception de la formation, participation aux enseignements, offre de stages) et suivi de l'insertion professionnelle : un bilan du devenir des étudiants depuis la création du master doit être fourni et analysé ;
- les modalités de partenariat sur le plan international.

Il importe également pour les masters impliquant des écoles d'ingénieurs, des instituts d'études politiques (ou encore d'autres composantes) d'apprécier les parcours suivis par les étudiants au sein de chacune de ces formations.

Enfin, pour chaque master, il faudra vérifier que soient désignés des responsables de mentions et de spécialités. En ce qui concerne l'équipe pédagogique, la part des enseignants-chercheurs et chercheurs engagés dans celle-ci doit être significative. Par ailleurs, en ce qui concerne les intervenants extérieurs, leurs niveaux de compétence et de responsabilité dans le milieu socio-économique doivent répondre aux exigences de la formation.